



**mazars**

**MAZARS**

61 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63 rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine

## **SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

SIEGE SOCIAL : 63 RUE DE VILLIERS - 92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

TEL : + 33 (0) 1 56 57 58 59 – FAX : + 33 (0) 1 56 57 58 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 1 255 230 EUROS – RCS PARIS B 672 006 483

## **SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES**

Société anonyme  
532 900 552 R.C.S. Paris  
4 Place Raoul Dautry  
75015 Paris

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2020

*À l'assemblée générale de SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES,*

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés concernent pour Mazars et pour PricewaterhouseCoopers Audit des rapports légaux relatifs à la distribution d'acompte sur dividendes ou à l'occasion d'une augmentation du capital social.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Point clé de notre audit : Valorisation des titres de participation

Au 31 décembre 2020, les sociétés GRTgaz et Elengy sont consolidées par mise en équivalence comme décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés pour un montant respectif de 1 280 M€ et de 183 M€.

Des tests de dépréciation sont réalisés sur base de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence. Pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Comme indiqué en note

4.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la détermination de cette valeur recouvrable repose sur des hypothèses économiques (prévisions budgétaires, projections de flux de trésorerie, comparables boursiers) et fait référence à l'historique des états financiers.

Compte tenu du montant significatif des titres mis en équivalence et des estimations réalisées pour déterminer la valeur recouvrable des titres, nous avons considéré la valorisation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.

#### Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des titres mis en équivalence dans les comptes consolidés de SIG, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du rapport produit par l'expert indépendant
- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses économiques utilisées et données prévisionnelles sur la base des informations qui nous ont été communiquées ;
- Apprécier les principes et méthodes de détermination de la valorisation au regard des méthodes d'évaluation généralement admises.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

# Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

## Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES par vos statuts du 31 mai 2011 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 21 novembre 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 10<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 9<sup>ème</sup> année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### **Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit**

Nous remettons au conseil d'administration un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux.

Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit *[ou autre terminologie retenue par la société pour désigner le comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce]*<sup>Erreur ! Signet non défini.</sup> figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 23 avril 2021

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2021

Olivier Leclerc

Bénédicte Vignon

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence	4.	1 462 977	1 302 263	1 357 758
Autres actifs long terme				
<b>Actifs non-courants</b>		<b>1 462 977</b>	<b>1 302 263</b>	<b>1 357 758</b>
Clients et autres débiteurs	5.			
Autres actifs courants		2		
VMP et autres placements	6.	2 365	5 075	13 135
Disponibilités	6.	610	322	364
<b>Actifs courants</b>		<b>2 977</b>	<b>5 397</b>	<b>13 499</b>
<b>Total Actif</b>		<b>1 465 954</b>	<b>1 307 661</b>	<b>1 371 257</b>
Capital	7.	659 041	603 944	603 944
Primes liées au capital	7.	119 093	79 462	79 462
Actions propres				
Autres réserves		-109 775	-68 240	-43 054
Résultats accumulés	7.	117 978	98 639	137 142
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>786 336</b>	<b>713 805</b>	<b>777 493</b>
Intérêts minoritaires				
<b>Total Intérêts minoritaires</b>				
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>786 336</b>	<b>713 805</b>	<b>777 493</b>
Emprunts et dettes financières	8.	670 661	586 044	586 044
Engagements envers le personnel				
Autres provisions				
Impôts différés				
Autres passifs long terme				
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>670 661</b>	<b>586 044</b>	<b>586 044</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	8.	8 613	7 588	7 614
Provisions (part à moins d'un an)				
Fournisseurs et autres créditeurs		244	124	105
Dettes d'impôt				
Autres passifs courants		100	100	
<b>Total Passifs courants</b>		<b>8 957</b>	<b>7 812</b>	<b>7 719</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>679 618</b>	<b>593 856</b>	<b>593 764</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 465 954</b>	<b>1 307 661</b>	<b>1 371 257</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*



**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (12 mois)	31 décembre 2018 (12 mois)
Autres produits de l'activité		29	28	40
Charges externes		-328	-174	-171
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-299</b>	<b>-146</b>	<b>-131</b>
Résultat sur cession de participations consolidées				
Autres produits et charges opérationnels		-0		
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-299</b>	<b>-146</b>	<b>-131</b>
Produits et charges de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-72	-136	-109
Juste valeur des instruments financiers		2	12	-16
Coût de l'endettement financier brut	9.	-17 206	-15 890	-21 887
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-17 276</b>	<b>-16 014</b>	<b>-22 012</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>				
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-17 575</b>	<b>-16 160</b>	<b>-22 143</b>
Impôts sur les bénéfices	13.		-100	
<b>Résultat après impôt</b>		<b>-17 575</b>	<b>-16 260</b>	<b>-22 143</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.	92 932	78 613	95 145
<b>Résultat net total</b>		<b>75 357</b>	<b>62 353</b>	<b>73 001</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>75 357</b>	<b>62 353</b>	<b>73 001</b>
<b>Part des minoritaires</b>				
Résultat par action (en euros)	3.1.7 et 10	1,22	1,03	1,21
Résultat dilué par action (en euros)		1,22	1,03	1,21

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL<sup>1</sup>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Résultat net</b>		<b>75 357</b>	<b>62 353</b>	<b>73 001</b>
Actifs financiers disponibles à la vente				
Couverture de flux de trésorerie			-978	-95
Impôts différés sur actifs financiers disponibles à la vente			336	33
<b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>			<b>-642</b>	<b>-62</b>
Pertes et gains actuariels		-48 310	-33 810	-6 084
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		13 033	8 806	1 317
<b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>		<b>-35 276</b>	<b>-25 005</b>	<b>-4 767</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>-35 276</b>	<b>-25 647</b>	<b>-4 830</b>
<b>Résultat global</b>		<b>40 081</b>	<b>36 706</b>	<b>68 172</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>40 081</b>	<b>36 706</b>	<b>68 172</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

<sup>1</sup> Les données recueillies de GRTGAZ sont en millions d'euros. Des jeux d'arrondis peuvent conduire à des écarts non significatifs au niveau de certains soldes ou de certaines variations.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves groupe	Résultats accumulés	Total
					Capitaux propres part du groupe
<b>31 décembre 2017</b>	<b>603 944</b>	<b>79 462</b>	<b>-38 225</b>	<b>175 244</b>	<b>820 425</b>
Autres éléments du résultat global			-4 830		-4 830
Résultat net de la période				73 001	73 001
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>-4 830</b>	<b>73 001</b>	<b>68 172</b>
Dividendes versés				-111 126	-111 126
Autres variations				23	23
<b>31 décembre 2018</b>	<b>603 944</b>	<b>79 462</b>	<b>-43 054</b>	<b>137 142</b>	<b>777 493</b>
Autres éléments du résultat global			-25 647		-25 647
Résultat net de la période				62 353	62 353
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>-25 647</b>	<b>62 353</b>	<b>36 706</b>
Dividendes versés				-100 855	-100 855
Autres variations			461		461
<b>31 décembre 2019</b>	<b>603 944</b>	<b>79 462</b>	<b>-68 240</b>	<b>98 639</b>	<b>713 805</b>
Autres éléments du résultat global			-35 276		-35 276
Résultat net de la période				75 357	75 357
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>-35 276</b>	<b>75 357</b>	<b>40 081</b>
Dividendes versés			-5 272	-56 018	-61 291
Augmentation de capital	55 096	44 904			100 000
Variations de pourcentage d'intérêt			-6 267		-6 267
Autres variations			8		8
<b>31 décembre 2020</b>	<b>659 041</b>	<b>119 093</b>	<b>-109 775</b>	<b>117 978</b>	<b>786 336</b>

<sup>2</sup> Elengy a acquis le 5 février 2020 une participation complémentaire dans Fosmax LNG. Cette opération a eu un impact sur les capitaux propres consolidés de GRTgaz qui a été repris à hauteur du pourcentage détenu dans les capitaux propres de SIG (CF 3.1.1).

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Bénéfice Net	75 357	62 353	73 001
Elim. du résultat des mises en équivalence	-92 932	-78 613	-94 395
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-17 575</b>	<b>-16 260</b>	<b>-21 393</b>
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution			-750
Elim. de la charge (produit) d'impôt		100	
Elim. du coût de l'endettement financier net	17 278	16 026	21 996
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-297</b>	<b>-134</b>	<b>-147</b>
Incidence de la variation des dettes fournisseurs			
Incidence de la variation du BFR	119	19	-830
Impôts payés			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-179</b>	<b>-115</b>	<b>-977</b>
Incidence des variations de périmètre	-187 524		
Variation des prêts et avances consentis			
Subventions d'investissement reçues			
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Dividendes reçus	78 207	108 921	155 144
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-109 317</b>	<b>108 921</b>	<b>155 144</b>
Augmentation de capital	100 000		
Cession (acquisition) nette d'actions propres			
Emission d'emprunts	84 928		586 044
Remboursement d'emprunts			-586 400
Intérêts financiers nets versés	-16 564	-16 052	-31 628
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-61 291	-100 855	-111 126
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>107 073</b>	<b>-116 908</b>	<b>-143 109</b>
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence des changements de principes comptables			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-2 422</b>	<b>-8 102</b>	<b>11 058</b>
Trésorerie d'ouverture	5 397	13 499	2 441
Trésorerie de clôture	2 975	5 397	13 499

### COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE

#### opérations n'ayant pas donné lieu à flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Informations complémentaires :</b>			
Intérêts courus non versés	8 613	7 588	7 614

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. DESCRIPTION DU GROUPE

#### 1.1. DESCRIPTION DU GROUPE

La société qui a une activité de holding a pris une participation de 25% dans la société GRTgaz en date du 12 juillet 2011. GRTgaz a une activité de gestion du transport de gaz en France et supervise la gestion de réseaux de filiales de ENGIE en Europe. La société détient des infrastructures (gazoducs, réseaux d'interconnexion, stations de compression). Cette acquisition d'un montant de 1 360 millions d'euros a été financée par deux augmentations de capital - 658 millions d'euros le 5 juillet 2011 et 202 millions d'euros le 27 septembre 2017 - et par l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant initial de 500 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2018 refinancé par l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant nominal de 586 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2029.

La société a acquis 17,8% du capital de la société Elengy pour un montant de 185 millions d'euros en date du 3 février 2020. Elengy a une activité de transport et de stockage de GNL (gaz naturel liquifié). Cette acquisition a été financée d'abord par un compte courant de sa société mère, puis par une augmentation de capital d'un montant global de 100 millions d'euros et par l'émission d'un prêt obligataire de 79 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2029.

Les comptes présentés portent sur un exercice de 12 mois.

#### 1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont présentées ci-dessous :

Entreprises	Date d'établissement des comptes	Siège	Activité	Intérêts 31/12/2020	Intérêts 31/12/2019	Intérêts 31/12/2018
SIG S.A.	31/12/2020	4 Place Raoul Dautry 75015 Paris	Holding	Société-mère	Société-mère	Société-mère
GRTgaz S.A	31/12/2020	6, rue Raoul Nordling 92270 Bois-Colombes	Infrastructure gazière	ME 24,84 %	ME 24,84 %	ME 24,84 %
Elengy	31/12/2020	11, avenue Michel Ricard 92270 Bois-Colombes	Stockage et transport GNL	ME 17,8%		

*ME : Mise en équivalence*

La durée d'exercice des sociétés du périmètre de consolidation est de 12 mois. Les données recueillies de GRTgaz sont issues d'états financiers consolidés établis en millions d'euros. Des jeux d'arrondis peuvent conduire à des écarts non significatifs au niveau de certains soldes ou de certaines variations, les comptes de SIG étant établis en milliers d'euros.

Bien que SIG ne détienne directement que 17,8% de la société ELENGY, SIG considère avoir une influence notable parce que GRTgaz contrôle Elengy et détenait 100% des actions avant l'augmentation de capital souscrite par SIG.

### 2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

En application du règlement européen n° 297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés de la société (incluant les notes ci-après) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été préparés

conformément au référentiel IFRS<sup>1</sup> tel qu'adopté par l'Union Européenne ("UE"). La société a appliqué les IFRS adoptées par l'UE pour les exercices 2020, 2019 et 2018.

SIG n'est pas considéré comme une entité d'investissement au regard de l'ensemble des critères définis par IFRS 10. Les critères pris en compte par la société sont les suivants :

- SIG a un investissement dans une seule société à l'origine, et l'investissement complémentaire dans Elengy concerne une entité contrôlée par la société objet du premier investissement.
- SIG ne fournit pas de service de gestion d'investissement,
- SIG n'évalue pas exclusivement son investissement sur la base de la juste valeur de sa participation.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis par la société et arrêtés par le conseil d'administration le 13 avril 2021. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires de la société lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

## **2.1. NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS APPLIQUES DE MANIERE OBLIGATOIRE EN 2020**

- Amendement « Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS » (03/18)
- Amendements IAS 1 et IAS 8, Définition de la matérialité (10/18)
- Amendements IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux de référence (09/19)
- Amendement IFRS 3 définition d'une activité (10/18)

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

## **2.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS PUBLIES PAR L'IASB ET NON ENCORE APPLIQUES PAR LA SOCIETE**

Ces normes, amendements et interprétation n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2020 ou sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2020.

Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétation et leurs effets sur les états financiers de la société ont été évalués ou sont en cours d'analyse.

### **□ Textes adoptés par l'Union Européenne :**

- Amendement IFRS 16: concessions octroyées par le bailleur sur les loyers liées au Covid-19 (05/20)
- Amendement IFRS 4 contrat d'assurance, différé d'application d'IFRS 9 (05/20)

---

<sup>1</sup> Le terme "IFRS" fait référence collectivement aux normes comptables internationales, *International Accounting Standards* ("IAS") et *International Financial Reporting Standards* ("IFRS"), et aux interprétations du comité d'interprétation, SIC et *International Financial Reporting Interpretations Committee* ("IFRIC"), publiées par l'IASB.

❑ **Textes non encore adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2020 :**

Par ailleurs, l'IASB a publié les normes et les amendements suivants qui n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2020. Les impacts de l'adoption de ces normes et amendements sur les états financiers du Groupe sont en cours d'évaluation :

- Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux de référence phase 2 (08/20)
- IFRS 17 et amendement, Contrats d'assurance (09/20)
- Amendement IAS 1 : classement des dettes courantes et non courantes (01/20 et 07/20)
- Amendement IAS 16 – immobilisations corporelles : produits générés avant l'utilisation prévue.
- Amendement IAS 37 - contrats déficitaires et coûts d'exécution des contrats
- Amendements 2018-2020 (06/20)

### **3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE**

#### **3.1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **3.1.1. Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les activités de la société, de sa filiale, dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement une influence notable.

La filiale est consolidée par mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'influence notable est exercée par la société, en l'occurrence la date de prise de participation dans la filiale. Elle sort du périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle l'influence notable cesse d'être exercée.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une joint-venture est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable de la participation est augmentée ou diminuée de la quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité détenue après la date d'acquisition (IAS28R.10).

La quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité est comptabilisée dans le résultat net de l'investisseur, sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Des ajustements de la valeur comptable de la participation peuvent également être nécessaires, au titre :

- des distributions reçues de l'entité détenue (dividendes,...) ;
- des diminutions du pourcentage de participation (dilution), comptabilisée au compte de résultat ;
- des variations du pourcentage de participation liées par exemple au rachat d'actions propres de la cible comptabilisées dans le Goodwill ;
- de la quote-part de l'investisseur dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de l'investisseur.

Les autres variations enregistrées directement dans les capitaux propres comme par exemple les effets d'une transaction entre actionnaires dans une société contrôlée ne sont pas traités par l'IAS 28. Elengy a acquis le 5 février 2020 une participation complémentaire dans Fosmax LNG. Elengy est détenue par SIG à hauteur de 17,8% et par GRTgaz à hauteur de 82,2%. En l'absence de norme spécifique, il a été décidé de comptabiliser cette opération de la manière suivante :

- Pour ce qui concerne la mise en équivalence de GRTgaz, cette opération a été enregistrée en proportion du pourcentage détenu dans les capitaux propres ;

- Pour ce qui concerne la mise en équivalence d'Elengy, cette opération est liée à la prise de participation de SIG par augmentation de capital d'Elengy qui a financé cette acquisition. De ce fait, cette variation est dans l'écart d'acquisition dégagé sur l'acquisition d'Elengy.

### **3.1.2. Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour les montants d'actifs et de passifs, de charges et de produits comptabilisés, et la présentation des actifs et passifs éventuels ou la production d'information en juste valeur. Les éléments significatifs liés à ces estimations comprennent en particulier une information sur la juste valeur de la dette. Les montants réels peuvent se révéler différents de ces estimations. L'évolution de l'environnement économique et financier, compte tenu en particulier de la crise du COVID-19, entraîne une volatilité importante des marchés.

### **3.1.3. Incidence de la crise du Covid-19 sur la situation au 31 décembre 2020**

Les incidences potentielles portent principalement sur les sociétés mises en équivalence. Pour ce qui concerne GRTgaz, il n'a pas été identifié d'indicateur potentiel de perte de valeur sur les actifs non financiers détenus. Les autres risques liés aux pertes de crédit attendu, à l'évaluation des actifs et passifs financiers, au risque de liquidité et à la prise en compte des actifs d'impôts différés font l'objet d'un suivi particulier.

### **3.1.4. Présentation de l'état de la situation financière consolidée**

L'état de la situation financière consolidée présente les actifs et passifs de la société en fonction de leur caractère courant ou non courant. Un actif ou un passif est classé en courant lorsque la société s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### **3.1.5. Actifs et passifs financiers**

#### **3.1.5.1. Actifs financiers**

Principe comptable :

Conformément aux principes de la norme IFRS 9 – Instruments financiers, les actifs financiers sont comptabilisés et valorisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par capitaux propres, soit à la juste valeur par résultat.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se compose d'un solde bancaire et de valeurs mobilières de placement qui sont libellés en euros et comptabilisés à la juste valeur par résultat.

#### **3.1.5.2. Passifs financiers**

Principe comptable :

Les passifs financiers sont comptabilisés soit en passifs au coût amorti pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers, soit en passifs évalués à la juste



valeur par résultat pour les instruments financiers dérivés ou pour les passifs financiers désignés comme tels.

- Les dettes financières enregistrées au coût amorti.

Les dettes financières au coût amorti comprennent un emprunt obligataire à taux fixe. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt et les primes d'émission ou de remboursement sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

La méthode des taux d'intérêt effectifs consiste à étaler la charge d'intérêt et la prime d'émission ou de remboursement en utilisant un taux d'intérêt cohérent pour actualiser la série de flux de trésorerie sur la durée de vie prévue du passif financier. La société ne réévalue pas ses emprunts à la juste valeur.

### **3.1.6. Provisions, passifs et actifs éventuels**

#### **3.1.6.1. Provisions**

La société enregistre une provision lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision doit représenter le montant que la société devrait payer pour éteindre l'obligation. Elle est évaluée en fonction des faits et circonstances présents et sur la meilleure estimation faite quant aux risques et incertitudes qui y sont associés.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses estimées, qui résulteraient de l'extinction d'une obligation, calculée à partir d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations du marché sur la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à la société. L'augmentation de la provision liée au passage du temps est enregistrée en charge d'intérêts.

#### **3.1.6.2. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels sont soit des obligations potentielles, soit des obligations existantes qui ne respectent pas les critères de reconnaissance des provisions définis ci-dessus.

Même si les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la société, ils sont mentionnés en notes annexes aux états financiers consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

#### **3.1.6.3. Actifs éventuels**

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas de dénouement favorable. Ils sont indiqués en notes annexes aux états financiers lorsqu'un avantage économique significatif est probable

Aucune provision, aucun passif ou actif éventuels, n'ont été identifiés au cours de l'exercice.

### **3.1.7. Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat se compose de l'impôt courant et de l'impôt différé. L'impôt exigible est calculé en utilisant les taux d'impôts applicables à la fin de l'exercice.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cette approche compare la valeur comptable d'un actif et d'un passif et sa valeur fiscale. Si la différence affecte le résultat comptable ou le résultat fiscal sur des périodes différentes, un impôt différé passif ou actif est comptabilisé à hauteur de la charge ou du produit d'impôt différé comptabilisé dans l'état du résultat global.

Un impôt différé actif pour pertes fiscales reportables n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces pertes fiscales reportables pourront être imputées. A la date de clôture de l'exercice, il n'y a pas de perspectives de résultat fiscal positif dans un avenir proche.

### **3.1.8. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

Après les augmentations de capital intervenues le 5 juillet 2011 et le 27 septembre 2017, le capital est composé de 60.394.420 actions.

## **3.2. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

### **3.2.1. Comptabilisation des instruments financiers**

Les instruments financiers sont enregistrés à leur juste valeur sauf indication contraire (voir note 12. "Juste valeur des instruments financiers").

### **3.2.2. Gestion des risques**

La société est exposée à certains risques liés à ses actifs et passifs financiers. Ces risques et les principes de gestion de la société pour les réduire sont énumérés ci-après :

#### **3.2.2.1. Risques de marché**

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette est entièrement à taux fixe. Par ailleurs, elle n'est pas directement exposée au taux de change dans la mesure où elle détient une participation dans une société française dont l'activité s'exerce principalement en France et dans la zone Euro.

### 3.2.2.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier manquerait à ses obligations contractuelles. Pour la société, ce risque provient de la valeur de sa participation dans la filiale mise en équivalence GRTgaz et de la capacité de cette participation à générer des dividendes suffisants pour couvrir les charges financières liées au financement de son acquisition. L'activité de GRTgaz comporte des risques liés au respect de la législation Française et Européenne, aux autorisations administratives d'exploitation, à l'occupation du domaine public, à la régulation des tarifs de transport du gaz, aux obligations pouvant lui être fait en matière d'investissement, à l'environnement et la pollution, et à la défaillance possible de son réseau.

### 3.2.2.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses dettes et autres obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Pour des informations sur le risque de liquidité, voir les notes 6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et 8.2 « Echancier des emprunts ».

## 4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Résultat	Autres éléments du	Distribution	Autres	Variations de % de détention	Variation de périmètre	31/12/2019
Titres mis en équivalence	1 357 758	78 613	-25 647	-108 921	461			1 302 263
	31/12/2019	Résultat	Autres éléments du	Distribution	Autres	Variations de % de détention	Variation de périmètre	31/12/2020
<i>GRT</i>	1 302 263	81 958	-32 673	-65 470		-6 267		1 279 811
<i>Elengy</i>		10 974	-2 604	-12 729			187 524	183 165
Titres mis en équivalence	1 302 263	92 932	-35 276	-78 199		-6 267	187 524	1 462 977

### 4.1. COUT D'ACQUISITION DES TITRES

#### 4.1.1. GRTgaz

La société a pris une participation initiale de 25% dans la société GRTgaz pour un montant de 1.156.032 milliers d'euros. A la suite d'augmentations de capital réservée aux salariés intervenues sur les exercices clos le 31 décembre 2012, le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, et des rachats d'actions propres par GRTgaz intervenus sur les exercices clos au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019, le pourcentage de détention est de 24,84%. Les conséquences des variations de pourcentage d'intérêts dans la situation nette de GRTgaz sont comptabilisées :

- en résultat dans la rubrique Résultat des sociétés mises en équivalence pour la dilution liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés.
- En diminution du goodwill pour l'effet lié au rachat d'actions propres.

Le coût d'acquisition correspond au prix d'acquisition augmenté des coûts directs liés à l'acquisition. Le goodwill d'un montant de 487.577 K€ est inclus dans le montant des titres mis en équivalence.

**INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES**

GRTgaz (sur la base d'Etats consolidés en IFRS)

(en millions d'euros)	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
Actifs non courants	9 596	9 793
Actifs courants	825	689
<b>Total actif</b>	<b>10 421</b>	<b>10 482</b>
Passifs non courants	6 113	6 097
Passifs courants	1 047	1 019
<b>Total passif</b>	<b>7 160</b>	<b>7 116</b>
<b>Actif net part du groupe</b>	<b>3 261</b>	<b>3 366</b>
Quote part de la société dans les capitaux propres	810	836

(en millions d'euros)	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	2 275	2 275
Resultat net part du groupe	330	316
Quote part de la société dans le résultat	82	78
Autres éléments du résultat global	-134	-103
Quote part de la société dans les autres éléments du résultat global	-33	-26

**4.1.2. ELENGY**

La société a pris une participation de 17,8% dans la société ELENGY pour un montant de 187.523 milliers d'euros. Le coût d'acquisition correspond au prix d'acquisition augmenté des coûts directs liés à l'acquisition d'un montant de 2.524 milliers d'euros sur l'exercice. Le goodwill d'un montant de 111.530 milliers d'euros est inclus dans le montant des titres mis en équivalence.

## INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Elengy (sur la base de comptes sociaux)

(en millions d'euros)	<u>31 décembre 2020</u>
Actifs non courants	1 016
Actifs courants	106
<b>Total actif</b>	<b>1 122</b>
Passifs non courants	426
Passifs courants	97
<b>Total passif</b>	<b>523</b>
<b>Actif net part du groupe</b>	<b>599</b>
Quote part de la société dans les capitaux propres	<u>107</u>

(en millions d'euros)	<u>31 décembre 2020</u>
	(12 mois)
Chiffre d'affaires	204
Resultat net part du groupe	62
Quote part de la société dans le résultat	11

### 4.2. VARIATION DES POURCENTAGES DE DETENTION

Les variations de pourcentage de détention reprennent la quote-part des variations enregistrées directement dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence conformément à la méthode indiquée au paragraphe 3.1.1.

La variation de pourcentage de détention concernant GRTGAZ reflète notamment l'impact sur les capitaux propres de GRTGAZ de la cession des titres Elengy.

La variation de pourcentage de détention concernant ELENGY reflète notamment l'impact sur les capitaux propres d'ELENGY de l'acquisition à 100% de 3 terminaux méthaniers contrôlés antérieurement à 72,5%.

### 4.3. VALEUR RECOUVRABLE DES TITRES

Pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers.

Les hypothèses de valorisation sont basées sur les estimations de distributions aux actionnaires. Elles intègrent les comptes consolidés d'Elengy et de GRTgaz au 31/12/2020, les budgets 2020 et des prévisions 2020-2026, des projections de flux de trésorerie actualisés avec différentes hypothèses de coûts de fonds propres évoluant de 4% à 5% sur le scénario central, des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Les prévisions budgétaires tiennent compte :

- Des prévisions d'investissement sur la période 2020-2026
- Des prévisions d'inflation (de 0,5% à 1,7% sur le long terme), de croissance et d'évolution de la rémunération de la BAR (base d'actif régulé) pour les recettes
- Des prévisions d'évolution des coûts d'endettement sur la base de projection de l'Euribor 6 mois et d'un spread constant de 80 points de base
- Un taux sans risque à -0,11%
- Des prévisions d'évolution des coûts d'exploitation
- La mise à jour des hypothèses fiscales (suppression de la taxe de 3% sur les dividendes, baisse progressive du taux d'IS, évolution de la déductibilité des charges financières).

## 5. AUTRES DEBITEURS

Il n'y a plus d'autres débiteurs au bilan des 3 derniers exercices.

## 6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Equivalents de trésorerie	2 365	5 075	13 135
Soldes bancaires	610	322	364
<b>Total</b>	<b>2 975</b>	<b>5 397</b>	<b>13 499</b>

## 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social a fait l'objet d'une augmentation de 5.509.642 actions en date du 13 octobre 2020. Au 31 décembre 2020, le capital de la Société (entièrement libéré) est divisé en 65.904.062 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros chacune.

### 7.2. DIVIDENDES DISTRIBUES

	Montant réparti (en milliers d'euros)	Dividende net par action ( en euros)
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019	100 855	1,67
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020	61 291	0,99

Le dividende par action est déterminé en divisant le dividende distribué par le nombre moyen d'action.

## 8. EMPRUNTS

### 8.1. DETAIL DES EMPRUNTS

Le détail du poste Emprunts est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	31 décembre 2019	Transfert	Augmentation	Remboursement	31 décembre 2020
Emprunts obligataires - non courant	586 044	586 044	-311	84 928		670 661
Interêts courus sur emprunts - non courant						
<b>Emprunts non courants</b>	<b>586 044</b>	<b>586 044</b>	<b>-311</b>	<b>84 928</b>		<b>670 661</b>
Emprunts obligataires - courant						
Interêts courus sur emprunts - courant	7 614	7 588	311	16 466	15 752	8 613
<b>Emprunts courants</b>	<b>7 614</b>	<b>7 588</b>	<b>311</b>	<b>16 466</b>	<b>15 752</b>	<b>8 613</b>
<b>TOTAL Emprunts</b>	<b>593 659</b>	<b>593 632</b>		<b>101 393</b>	<b>15 752</b>	<b>679 274</b>

La société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire complémentaire de 79 millions au taux fixe de 2,715% assorti d'une prime d'émission de 6 millions. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers.

### 8.2. ECHEANCIER DES EMPRUNTS

L'ensemble des obligations émises sont à échéance du 12 juillet 2029 soit à plus d'un an après la date de clôture des comptes.

### 8.3. JUSTE VALEUR DE L'EMPRUNT

Les emprunts obligataires ont été comptabilisés pour leur valeur nominale nette des frais d'émission que la société a considérée comme étant la juste valeur à la date de comptabilisation, comme décrit dans la note 3.1.4.2. "Actifs et passifs financiers enregistrés au coût amorti". Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt de 586 millions est de 2,72% et le taux d'intérêt effectif de l'emprunt complémentaire de 79 millions est de 1,82%.

La juste valeur de l'emprunt à la date de clôture a été estimée à la somme des cash-flow restant à payer compte tenu de l'échéance (juillet 2029), au taux d'intérêt effectif de l'emprunt complémentaire souscrit.

## 9. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes de la société se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Cout de l'endettement financier brut	-17 206	-15 890	-21 887
<b>Total</b>	<b>-17 206</b>	<b>-15 890</b>	<b>-21 887</b>

Il s'agit des intérêts courus de l'emprunt obligataire.

## 10. RESULTAT PAR ACTION

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Numérateur (en milliers d'euros)</b>			
Resultat net part du Groupe	75 357	62 353	62 353
<b>Dénominateur (en milliers d'actions)</b>			
Nombre moyen d'actions en circulation	61 767	60 394	60 394
Effet des instruments dilutifs			
- Plan d'action gratuites	0	0	0
- Plan d'option de souscription et d'achat d'actions	0	0	0
<b>Nombre moyen d'actions en circulation diluées</b>	<b>61 767</b>	<b>60 394</b>	<b>60 394</b>
<b>Résultat net part du groupe par action</b>	<b>1,22</b>	<b>1,03</b>	<b>1,03</b>
<b>Résultat net part du groupe par action dilué</b>	<b>1,22</b>	<b>1,03</b>	<b>1,03</b>

## 11. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

La société mère est la Holding d'Infrastructures Gazières.

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Coût de l'endettement financier	9.	-17 206	-15 890	-15 890
Autres produits et charges financiers				
<b>TOTAL</b>		<b>-17 206</b>	<b>-15 890</b>	<b>-15 890</b>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients et autres actifs	5.			
<b>Total actifs courants</b>				
<b>Total des actifs</b>				

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Emprunt obligataire	8.1	670 661	586 044	586 044
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>670 661</b>	<b>586 044</b>	<b>586 044</b>
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	8.1	8 613	7 588	7 588
Autres passifs courant	13.	100	100	
<b>Total Passifs courants</b>		<b>8 713</b>	<b>7 688</b>	<b>7 588</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>679 374</b>	<b>593 732</b>	<b>593 632</b>

### 11.1. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par les actionnaires de la société.



## 11.2. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les obligations émises par la société ont été acquises par les actionnaires de la société ou leurs filiales pour leur montant total.

## 12. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### 12.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR

Les actifs comptabilisés à la juste valeur correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie :

- Des valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) pour 2.365 milliers d'euros
- Un solde de compte bancaire pour 610 milliers d'euros.

Il n'y a pas de passif comptabilisé à la juste valeur.

### 12.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers de la société et leur juste valeur.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020		31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunt obligataire	670 661	712 411	586 044	633 327	586 044	598 765
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>670 661</b>	<b>712 411</b>	<b>586 044</b>	<b>633 327</b>	<b>586 044</b>	<b>598 765</b>
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	8 613	8 613	7 588	7 588	7 614	7 614
Fournisseurs et autres crédateurs	244	244	124	124	105	105
<b>Total Passifs courants</b>	<b>8 857</b>	<b>8 857</b>	<b>7 712</b>	<b>7 712</b>	<b>7 719</b>	<b>7 719</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>679 518</b>	<b>721 268</b>	<b>593 756</b>	<b>641 039</b>	<b>593 764</b>	<b>606 484</b>

La valeur comptable des créances et autres actifs, des dettes fournisseurs et des autres passifs est généralement égale à leur juste valeur du fait de la courte période qui sépare leur reconnaissance comptable et leur réalisation (dans le cas d'actifs) ou leur règlement (dans le cas de passifs).

## 13. SITUATION FISCALE

### 13.1. EFFET NET DES IMPOTS SUR LES RESULTATS

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges d'impôts courant			-100	
Produits/charges d'impôts différés				
<b>Impôts sur les résultats</b>			<b>-100</b>	

### 13.2. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOTS THEORIQUE ET LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Taux d'impôt</b>		<b>28%</b>	<b>28%</b>
Resultat net		75 357	62 353
Annulation de la charge d'impôts			100
Annulation de la quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		-92 932	-78 613
Résultat avant impôts		-17 575	-16 160
<b>Impôt théorique</b>		<b>4 921</b>	<b>4 525</b>
Réintégration des frais financiers		-3 976	-3 616
Quote-part de frais et charges		-1 095	-1 525
Déduction des déficits reportables non activés			380
Frais d'acquisition de titres		792	124
Autres		-496	12
Déficits non activés		-146	
<b>Impôt comptabilisé</b>		<b>0</b>	<b>-100</b>

### 13.3. ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES NON RECONNUS AU BILAN

Les déficits reportables n'ont pas été activés en raison de l'absence de perspective de bénéfice fiscal. Le déficit restant à reporter était de 213 322 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et de 213 845 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

## 14. ENGAGEMENT HORS BILAN

Les titres GRTgaz font l'objet d'un nantissement de premier rang au profit des porteurs de l'emprunt obligataire pour un montant total en principal de 685 500 000 euros au titre des obligations émises majorées de tout montant en principal au titre des obligations supplémentaires qui pourraient être émises ainsi que tous les intérêts, intérêts de retard, frais, commissions et accessoires au titre des obligations.

## 15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes au 31 décembre 2020.

## 16. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés sur l'exercice pour la certification des comptes se répartit comme suit :

	Certification des comptes	Autres services	TOTAL
<b>PWC</b>	33 465	15 220	48 685
<b>MAZARS</b>	33 465	15 220	48 685
<b>TOTAL</b>	66 930	30 440	97 370